



Déclaration du Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC et Président de la République de Zambie, Son Excellence M. Hakainde Hichilema, concernant les élections présidentielles, législatives, provinciales et locales organisées les 20 et 21 décembre 2023 en République démocratique du Congo

J'ai l'honneur de me joindre à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour m'adresser à notre nation sœur, la République démocratique du Congo (RDC), au moment où elle organise les élections des dirigeants démocratiques du pays, conformément à sa constitution, qui prévoit la tenue d'élections présidentielles, législatives, provinciales et locales.

La SADC a déployé sa Mission d'observation électorale (MOE) en RDC le 06 décembre 2023 pour observer les élections. En effet, les missions d'observation électorale de la SADC (SEOM) constituent un mécanisme fondamental de notre Communauté, destiné à consolider la démocratie, laquelle se définit par des processus électoraux réguliers, crédibles, libres, équitables, pacifiques et transparents. En conséquence, la SEOM met en œuvre les *Principes et lignes directrices de la CDAA régissant la conduite des élections démocratiques* en vue d'observer ces élections. Ces principes et lignes directrices exigent la participation totale, libre et inclusive de tous les citoyens aux processus électoraux et démocratiques dans tous les États membres de la SADC.

Le cycle électoral de chacun des pays est un élément fondamental qui permet de reconnaître les caractéristiques d'une bonne gouvernance. Ainsi, la tenue d'élections pacifiques et crédibles dans le respect des valeurs et principes communs inscrits dans les principes et lignes directrices de la SADC régissant la tenue d'élections démocratiques par ses États membres fait partie intégrante de notre aspiration commune à une communauté économique régionale stable et prospère.

Pour cette raison, nous restons saisis des processus en cours qui ont conduit à la prolongation de la période de vote, initialement prévue le 20 décembre 2023, jusqu'au 21 décembre 2023. Nous sommes convaincus que les procédures en cours se dérouleront pacifiquement et nous appelons toutes les parties prenantes nationales au processus électoral, ainsi que le peuple congolais, à veiller au déroulement pacifique des élections. Tout en espérant que notre Région, le Continent et la Communauté internationale pourront être témoins d'une élection pacifique en République démocratique du Congo, nous sommes convaincus qu'il s'agit là d'une étape importante du processus de paix dans ce pays.

Au nom de la Région SADC, je recommande vivement à tous les électeurs de la République démocratique du Congo qui voteront aujourd'hui de le faire pacifiquement. Par ailleurs, la SADC exhorte tous les acteurs politiques et leurs partisans, les forces de sécurité et autres parties prenantes à agir de manière responsable et pacifique pendant les dernières heures du scrutin et après les élections.

Au nom de la SADC et en mon nom personnel, je souhaite au peuple congolais des élections pacifiques.

**S.E HAKAINDE HICHILEMA
PRÉSIDENT DE L'ORGANE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE, DE
DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE LA SADC ET PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE
ZAMBIE**

21 DÉCEMBRE 2023